



## La médiation scolaire en action Villefontaine (Isère)

Christiane Wicky, responsable de la formation pour l'association de médiation Amély, présente ici un exemple de mise en place de la médiation scolaire dans le cadre du réseau d'éducation prioritaire de Villefontaine. Elle montre les effets bénéfiques en termes de responsabilisation des élèves et de gestion des conflits, et souligne la nécessité d'inscrire ce processus dans la durée car il relève d'une véritable contre-culture.

DEPUIS 1997 la médiation scolaire par les pairs s'est mise en place dans le cadre du Rep de Villefontaine, constitué d'un collège, de cinq écoles primaires et d'un lycée. Ce projet a vu le jour grâce à une réflexion initiée par le collège Aragon dans le cadre du comité à la santé et à la citoyenneté en relation avec le Conseil communal de prévention de la délinquance (CCPD) de la ville de Villefontaine. En effet, celle-ci avait sollicité l'association Amély en 1995 pour la mise en place d'une instance de médiation de quartier.

### SENSIBILISATION ET FORMATION D'ABORD

Les objectifs du projet étaient d'enrayer la violence physique et verbale entre élèves par la médiation sociale, de permettre une véritable éducation à la citoyenneté, de favoriser une communication où les mots retrouvent leur place.

Le collège Aragon a fait appel en 1997 à l'association Amély qui a mis en œuvre une méthodologie d'intervention et d'évaluation<sup>1</sup>.

Le programme a commencé par le passage d'un questionnaire auprès des élèves de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> au collège, CE2, CM1 à l'école primaire, 2<sup>e</sup> et 1<sup>e</sup> au lycée, qui a permis de dresser un état des lieux de l'ambiance et de la conflictualité au sein des établissements scolaires.

Puis les élèves qui ont répondu à ce questionnaire ont été sensibilisés à la gestion des conflits par une méthode de jeux de rôle. Il s'agissait pendant ces deux séances passées dans les classes d'amener les élèves à réfléchir sur l'utilisation d'autres modes de règlement des conflits que la violence pour résoudre les petits litiges, de leur faire prendre conscience de la nécessité de s'écouter mutuellement, de communiquer afin d'essayer de comprendre les attitudes, les raisons des parties en conflit; de favoriser l'apprentissage des modes de raisonnement : recherche de solutions au conflit en faisant appel à la créativité des élèves en conflit et des médiateurs (excuses, réparations...) et enfin de rechercher la responsabilisation des élèves afin de les amener à développer de bonnes

relations, de nouvelles solidarités, une meilleure ambiance scolaire.

Au terme de ce travail, les élèves volontaires ont déposé leur candidature, appuyée d'une lettre de motivation, pour devenir médiateurs. Un groupe d'adultes a choisi les médiateurs en fonction de critères qui permettaient de prendre en compte toute la diversité du milieu scolaire (âge, sexe, origines, difficultés scolaires, etc.). Les élèves retenus ont ensuite reçu une formation de 8 heures avant d'exercer leur rôle de médiateur. Les médiateurs en fonction exercent en binôme et bénéficient d'une supervision mensuelle avec un intervenant d'Amély.

### L'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION AMÉLY

**Médiation sur les quartiers.** Depuis 1989, création de 6 boutiques de droit sur l'agglomération lyonnaise, de 10 structures de médiation de quartier regroupant 90 médiateurs bénévoles qui traitent plus de 500 dossiers par an; aide à la mise en place de structures de médiation de quartier à Villefontaine, Nantes, Les Ulis, Rumilly...

**Formation à la médiation pénale, sociale, scolaire...** Depuis 1993, près de 8 500 élèves sensibilisés à la médiation scolaire dans 35 écoles primaires, 20 collèges et 4 lycées dans différentes académies de France et à l'étranger (Belgique, Suisse, Italie, Canada); à ce jour plus de 1243 élèves médiateurs formés.

**Publication de deux lettres d'information :** *La Lettre de la médiation et la Médiation scolaire*

Tél/fax : (33) (0)4 78 37 90 71 <http://amely.ifrance.com/amely>  
mél : boutique.de.droit@free.fr

### LA MÉDIATION EN ACTION

La médiation est assurée par un binôme d'élèves médiateurs (le planning des permanences des médiateurs est établi pour le mois, un médiateur assurant un service pendant une semaine) selon un processus en trois temps, un par récréation : entretien avec le plaignant, avec le mis en cause, puis entretien de médiation en face à face. Ce schéma mis en place au collège est un peu différent dans les écoles primaires où deux entretiens peuvent être organisés pendant la même récréation dont la durée est plus longue en primaire.

Les petits conflits entre élèves soumis aux médiateurs concernent essentiellement l'insulte et l'agression verbale qui parfois engendrent des violences physiques. Un exemple au collège : une élève subit

les agressions d'un élève qui se moque d'elle et la menace de l'attendre à la sortie avec ses copains. Elle ne comprend pas ce qui provoque cette attitude car ils faisaient partie de la même bande de copains. Ce garçon se comporte de cette manière depuis un anniversaire qu'ils ont fêté ensemble. Au cours de l'entretien avec le garçon mis en cause, les médiateurs apprennent que la plaignante était une copine mais « *qu'elle est devenue prétentieuse avec lui, qu'elle le regarde de haut et qu'elle le prend pour un idiot* ». Il dit ne pas supporter cette attitude et ne veut plus la rencontrer. Il accepte cependant l'entretien de médiation en face à face. L'entretien va permettre que chaque élève en conflit entende calmement le point de vue de l'autre sur l'origine du conflit, et comment l'un et l'autre l'ont vécu. C'est ainsi que dans cette affaire les deux élèves ont reconnu qu'il y avait eu malentendu et ont pu parvenir à se réconcilier et à jeter de nouvelles bases d'amitié.

### INSCRIRE LA MÉDIATION SCOLAIRE DANS LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Depuis le début de l'action, 1544 élèves ont été sensibilisés à la médiation et 311 élèves ont été formés et sont devenus médiateurs.

S'il est difficile d'apprécier dans quelle mesure la médiation scolaire a modifié l'ambiance au collège ou dans les écoles de Villefontaine, on constate cependant qu'**une véritable culture de la médiation** s'installe par un changement du regard posé sur les modes relationnels entre élèves et même entre élèves et enseignants (par exemple, la sanction est mieux acceptée car elle est précédée d'un dialogue). On constate également que la médiation implique une responsabilité pour celui qui la pratique, responsabilité stimulante pour les élèves et qui les aide à fabriquer du sens dans leur vie d'écolier ou de collégien et même génère des postures de tiers médiateur dans des conflits à l'extérieur du milieu scolaire.

À ce jour, si l'action n'a pu se pérenniser au lycée, la médiation est toujours très vivante dans les écoles primaires et au collège avec des échanges de pratique entre les médiateurs du primaire et ceux du collège. En effet nous avons été confrontés à l'implication inégale de l'équipe éducative et de certains élèves, spécialement au lycée, ce qui a des conséquences tant sur la mise en place du programme que sur sa pérennisation.

Aussi nous pensons que pour impliquer le maximum de membres de l'équipe éducative et de parents d'élèves, il convient d'inscrire la médiation scolaire dans le projet d'établissement. Nous avons

pu constater aussi que les élèves de l'école primaire ont acquis avec plus d'aisance et de spontanéité les réflexes de médiation, ce qui nous conforte dans l'idée d'inscrire la médiation scolaire dans la durée (minimum cinq ans) en commençant par les élèves de CE2 afin d'en faire un véritable processus éducatif. En effet c'est dans l'apprentissage précoce de la médiation que l'on peut espérer qu'il y aura une dynamique de pérennisation de ce mode de résolution des conflits dans le parcours scolaire de l'élève.

Il convient également de favoriser le développement de la médiation dans un cadre géographique pertinent comme un réseau d'éducation prioritaire permettant de regrouper l'ensemble des établissements scolaires d'un secteur afin de contribuer à la création d'une culture commune autour de la médiation qu'elle soit scolaire ou de quartier : le Rep de Villefontaine en est la plus belle illustration. ■

**Christiane WICKY**

### LA MÉDIATION SCOLAIRE À L'ÉCOLE PRIMAIRE DU SIERROZ À AIX-LES-BAINS (SAVOIE)

Cette initiative a reçu la prime régionale à l'innovation en politique de la ville en 2002.

En 2000-2001, les enseignants et les élèves se lancent en solo dans l'aventure de la médiation, un petit groupe d'élèves volontaires sont responsabilisés à la résolution de petits conflits entre élèves.

En 2001-2002, 17 médiateurs choisis parmi des volontaires des classes de CE2, CM1 et CM2 sont formés par Amély; ils ont géré 41 médiations avec un taux de réussite de 73 %.

En 2002-2003, 8 médiateurs ont rejoint le collège, nouvelle formation de médiateurs, le groupe actuel compte vingt médiateurs; on dénombrait en avril 25 conflits soumis aux médiateurs. On a observé une baisse de la violence : en raison de la petite taille de l'école primaire (90) tous les élèves se sentent concernés et deviennent souvent leurs propres médiateurs dans leurs conflits.

1. Financements : Inspection académique et commune de Villefontaine sur des crédits CCPD, en 1998-1999; Fondation de France, en 2000-2001 et financement européen obtenu par Amély dans le cadre d'une recherche-action; conseil général et commune dans le cadre de la politique de la ville depuis 2002.